

Les groupes de travail du DSI–OIS

Objectifs, tâches et organisation

Situation de départ

Le document de base ci-présent se base sur les évaluations et les propositions de l'Assemblée des membres de mars 2013, le document de discussion du Comité directeur de mai 2013, les remarques complémentaires de l'Assemblée des membres de mars 2015 et, particulièrement, sur les expériences des groupes de travail existants spécifiques aux différents domaines.

L'organisation distingue les groupes de travail et les groupes de projet selon l'art. 5 et l'art. 8 des statuts. Ce sont les groupes de travail qui sont décrits dans ce document, ils constituent une composante fixe de la structure du DSI–OIS.

En principe, la règle suivante est valable pour les membres individuels : la formation de groupes de travail est souhaitée, mais bénévole; elle repose sur l'initiative d'institutions-membres intéressées.

Par groupes de projet (en distinction des groupes de travail) il est pensé des groupes ad-hoc formés par le Comité pour des tâches ou des buts définis de l'organisation et en général limités dans le temps. Selon les besoins, des groupes de projet peuvent aussi être créés au sein de groupes de travail, qui se gèrent à ce moment indépendamment. Si nécessaire, le Comité définit des règles particulières et selon peut aussi dissoudre des groupes de projets.

Tâches et objectifs des groupes de travail

- Échange et collaboration
 - informations réciproques à propos des offres, projets et conditions-cadres
 - échange de savoir spécialisé et d'expériences (best practice)
 - entretien de réseaux et encouragement de la coopération interinstitutionnelle
 - évaluation des besoins sur place et optimisation des offres
- Représentation des intérêts et développement de l'organisation
 - représentation des intérêts des membres du groupe de travail, de ses collaborateurs et de son groupe-cible
 - évaluation spécialisée de la réalité socio-économique du point de vue de la pratique professionnelle
 - le cas échéant, formulation de propositions pour l'amélioration des offres et pour la garantie de la qualité dans la fourniture des prestations

De telles propositions d'amélioration à l'attention du Comité directeur forment une condition essentielle pour le développement de stratégies du DSI–OIS. Elles soutiennent de cette manière le Comité directeur dans sa tâche d'impliquer le DSI–OIS dans le discours public avec pour

objectif de contrer des prescriptions politiques ou des débats publics menés d'une façon non-objective, qui mettent en danger la cohésion sociale et l'égalité des chances ou qui diminuent la qualité des offres de prestations. Ce faisant, elles renforcent aussi la légitimation du DSI-OIS en tant que représentant des intérêts de ses institutions-membres face aux autorités.

Organisation

- À long terme, le champ d'action du DSI-OIS est censé être structuré en sept domaines partiels répartis selon des domaines d'activités apparentés :
 - a) travail social polyvalent
 - b) travail et intégration
 - c) habitat
 - d) santé
 - e) jeunesse
 - f) âge
 - g) migration.
- Il existe à ce jour un groupe de travail pour quatre de ces domaines partiels :
 - Habitat
 - Santé
 - Travail et intégration
 - Travail social polyvalent

La formation d'un groupe de travail supplémentaire peut à tout moment être suggérée par un membre et organisée après consultation préalable du Comité directeur.

- Les groupes de travail poursuivent les objectifs du DSI-OIS mentionnés précédemment et ne remplacent en aucune manière les groupes spécialisés existants: qu'ils soient au niveau régional ou supra-régional.
- Les groupes de travail se constituent par eux-mêmes et chacun parmi ces groupes gère son propre agenda concernant les thèmes et les dates.
- Ce faisant, les groupes de travail ont aussi la possibilité de se mettre d'accord sur le traitement parallèle de sujets qui les concernent de la même manière (p.ex. des prescriptions en matière de politique financière et la gestion des ressources, la formation continue, la clarification de points de rencontre entre domaines de travail etc.).
- Pour chacune de leurs séances, les groupes de travail rédigent des procès- verbaux brièvement rédigés, qui fournissent des renseignements concernant les thèmes traités et les résultats des discussions.
- En fonction des possibilités, les institutions-membres sont représentées dans les groupes de travail par des membres de leur Direction ou de leur Comité directeur.
- La coordination des groupes de travail et – en se basant sur les rapports des groupes de travail – la formulation et la mise en œuvre de mesures au niveau de l'organisation-faîtière (positionnement professionnel et politique, prises de position, négociations avec les autorités, communication publique etc.) revient au Comité directeur.
- Afin d'assurer le flux d'informations nécessaire à cet effet, chaque groupe de travail est représenté par un membre au Comité directeur (ce membre ne doit pas en même temps avoir à charge la direction du groupe de travail).

- Envers le Comité directeur et, le cas échéant, à l'attention de l'Assemblée des membres, les groupes de travail disposent du droit de requérir.
- Les procès-verbaux des séances sont mis à la disposition, pour consultation, des membres du Comité directeur (au moyen d'un mot de passe protégé) via le site web du DSI–OIS. Le Comité directeur est responsable de l'information de tous les membres de l'association-faîtière. C'est la raison pour laquelle les rapports des groupes de travail sont intégrés aux rapports annuels du Comité directeur.

Composition des groupes de travail, état début 2019

Habitat

- Sleep-In Bienne, Armée du Salut Bienne, Fondation Foyer Schoeni, Casanostra, Solidarité femmes région biennoise, Fondation Battenberg, Villa Christine, SottaSopra – Fondation pour Femmes et Enfants Bienne.

Santé

- Dép. de la Protection de l'adulte et de l'enfant de la Ville de Bienne, dép. des affaires sociales de la ville de Bienne, Ambulatoire Südhang Bienne, Santé bernoise, Croix-Bleue, Casanostra, Réseau Santé Mentale, Pro Infirmis Beratungsstelle Biel, Pro Infirmis service Bienne et Jura bernois, Fondation CONTACT, Fondation Foyer Schöni, Praxisgemeinschaft Zentralplatz, Spitex Biel-Bienne Regio, Suprax, Verein Ambulante Psychiatrische Pflege, Bienne / Seeland.

Travail et intégration

- EQUIPE VOLO, action paysage Bienne-Seeland SA, Service spécialisée pour l'insertion professionnelle (SSIP), Intégration pour tous/Antenne de Bienne, Intégration pour tous/Antenne de Bienne, Syphon SA, Fondation Battenberg, association Multimondo, CONTACT Arbeit, Association FAIR, Fondation Südkurve Lyss.

Travail social polyvalent

- Services sociaux des communes Ägerten-Brügg-Studen, Bienne, Nidau, Pieterlen, de la Bourgeoisie de Bienne, des paroisses réformées et catholiques romaines, Service social du Centre hospitalier de Bienne, Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de la ville de Bienne, Travail de rue Bienne, association bénévol Bienne, Centre Info-Entraide BE de Bienne, association place de jeu Robinson Bienne, Pro Senectute Biel/Bienne-Seeland

Lien entre les groupes de travail et le Comité directeur/points de contact

Les personnes suivantes sont responsables du lien entre les groupes de travail et le Comité directeur, et exercent la fonction de point de contact pour les membres intéressés :

- Daniel Bachmann (Casanostra) pour „Habitat“
- Carola Lübow (Ambulatoire Südhang Bienne) et Eric Moser (Fondation CONTACT) pour „Santé“
- Regina Stucki (action paysage Bienne-Seeland) pour „Travail et intégration“
- Cyril Hofer (Pro Senectute Bienne - Seeland) pour „Travail social polyvalent“

Le Comité directeur DSI–OIS

Bienne, le 15 mars 2019